



## Conditions Générales d'Utilisation (CGU)

### Système de Réservation de la Cathédrale Notre-Dame de Paris Juillet 2025

Les présentes conditions générales d'utilisation (ci-après « **Conditions Générales d'Utilisation** » ou « **CGU** ») ont pour objet de déterminer les caractéristiques, modalités, et conditions d'utilisation du système de réservation en ligne d'un créneau horaire pour une visite (individuelle ou collective, guidée ou non) de la Cathédrale Notre-Dame de Paris ou pour une célébration (ou concélébration) au sein de la Cathédrale Notre-Dame de Paris (ci-après « **Système de Réservation** »), ainsi que de définir les droits et obligations des utilisateurs de ce Système de Réservation.

Le Système de Réservation a été développé et est maintenu par la société de droit néerlandais **CM.com Ticketing B.V.**, immatriculée sous le numéro 55349196, dont le siège social est sis Konijnenberg 30, 4825 BD Breda (Pays-Bas), et est exploité par l'**Association Diocésaine de Paris (ADP)**, association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et par la loi du 9 décembre 1905 portant séparation des Églises et de l'État, immatriculée au répertoire national des entreprises sous le numéro de SIREN 784 313 116 et dont le siège social est situé 10 rue du Cloître Notre-Dame à Paris (75004) (ci-après le « **Diocèse** »).

Le Système de Réservation est mis à disposition des utilisateurs en l'état et sans autre garantie que celles expressément spécifiées ci-dessous.

Il est possible de contacter le Diocèse par courriel : [accueil@notredamedeparis.fr](mailto:accueil@notredamedeparis.fr).

Le Système de Réservation est hébergé par la société Google Ireland Limited (Gordon House Barrow Street DUBLIN 4, D04 E5W5 Ireland).

#### 1. Définitions

Outre les termes définis par ailleurs dans les CGU (y compris dans le préambule), les termes suivants auront, pour l'exécution et l'interprétation des présentes Conditions Générales d'Utilisation, le sens défini ci-après qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel :

- « **Données** » désignent les informations qui sont renseignées par l'Utilisateur dans les champs prévus à cet effet, et stockées dans le Système de Réservation, en ce compris les Données Personnelles ;
- « **Données Personnelles** » désignent les données à caractère personnel au sens de la réglementation applicable, particulièrement le Règlement (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016



dit « Règlement Général sur la Protection des Données » ou « RGPD » et la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « Loi Informatique et Libertés » modifiée (ci-après la « **Réglementation Applicable** »); les termes « **Destinataire** », « **Responsable de Traitement** », « **Sous-Traitant** », « **Traitement** » utilisés dans les présentes CGU, et tout autre terme défini dans la Réglementation Applicable auront la définition qui leur est donnée dans ladite Réglementation Applicable ;

- « **Service(s)** » désigne le service de réservation d'un créneau horaire pour une visite (individuelle ou collective, guidée ou non) de la Cathédrale Notre-Dame de Paris, ou pour une célébration (ou concélébration) qui y est organisée, et plus généralement, toutes les fonctions, installations, utilisations, informations, ou tous autres services accessibles via le Système de Réservation et définis à l'article 3 des CGU ;
- « **Utilisateur** » désigne la personne physique qui utilise la Système de Réservation pour son propre compte, celui d'autres personnes physiques ou celui d'une personne morale qu'elle représente, ou tout ou partie des Services proposés par celui-ci.

## 2. Acceptation des CGU et entrée en vigueur

Les CGU entrent en vigueur lors de leur acceptation par l'Utilisateur au moment de l'utilisation des Services et sont applicables pendant toute la durée de la navigation et de l'accès au Système de Réservation.

Le Diocèse se réserve le droit de modifier les CGU à tout moment, en cas d'évolution légale, jurisprudentielle, des décisions et recommandations de la CNIL ou des usages.

En continuant d'utiliser le Système de Réservation ou en y accédant après la date de prise d'effet des CGU mises à jour, l'Utilisateur déclare avoir pris connaissance des mises à jour et accepte toutes les modifications qui y sont apportées. Les présentes CGU régissent les éventuels conflits qui pourraient survenir avant la date de prise d'effet des CGU mises à jour.

La dernière version des CGU disponible en ligne sur le Système de Réservation prévaudra, le cas échéant, sur toute autre version des présentes CGU.

C'est pourquoi il est recommandé à l'Utilisateur de consulter régulièrement les CGU afin de s'assurer de prendre connaissance de la dernière version en vigueur.

## 3. Description des Services

Le Système de Réservation est mis à disposition de l'Utilisateur à titre gratuit.

### 3.1 Réservation d'un créneau horaire pour une visite

Le Système de Réservation permet à l'Utilisateur de réserver un créneau horaire pour une visite (individuelle ou collective guidée) de la Cathédrale Notre-Dame de Paris pour laquelle une



confirmation de réservation lui sera délivrée gratuitement sous la forme d'un QR code pour permettre de maîtriser la gestion des flux de visite de la Cathédrale Notre-Dame de Paris.

### **3.1.1 Visite individuelle**

Les réservations de créneaux horaires pour des visites individuelles de la Cathédrale Notre-Dame de Paris sont ouvertes aux visiteurs individuels dans la limite des places disponibles, sur des créneaux définis, et sous réserve de la jauge maximale d'occupation ou d'évènement conduisant à restreindre l'accès à la Cathédrale Notre Dame de Paris.

Les créneaux horaires pour des visites individuelles de la Cathédrale Notre-Dame de Paris sont réservés aux Utilisateurs qui n'utilisent pas le Système de Réservation dans le cadre de leur activité professionnelle.

Pour les visites individuelles, l'accès à la visite de la Cathédrale Notre-Dame de Paris est conditionné à la présentation de la seule pièce d'identité de l'Utilisateur ayant effectué la réservation, notamment lorsqu'elle a été effectuée pour un groupe de visiteurs (n'excédant pas 4 personnes) et de la confirmation de réservation sous forme de QR code.

### **3.1.2 Visite collective guidée professionnelle : effectif, accès et audiophone**

Les réservations de créneaux horaires pour des visites guidées professionnelles collectives de la Cathédrale Notre-Dame de Paris sont ouvertes aux groupes de visiteurs constitués de 25 personnes au plus dans la limite des places disponibles, sur des créneaux définis, et sous réserve de la jauge maximale d'occupation ou d'évènement conduisant à restreindre l'accès à la Cathédrale Notre Dame de Paris.

Les créneaux horaires pour des visites collectives de la Cathédrale Notre-Dame de Paris sont réservés aux Utilisateurs qui utilisent le Système de Réservation dans le cadre de leur activité professionnelle.

L'effectif de chaque groupe de visiteurs pour une visite collective guidée ne pouvant pas excéder 25 personnes (accompagnateurs, tels que les guides-conférenciers, inclus), tout groupe constitué excédant le nombre de personnes indiqué ci-devant doit adapter le nombre de réservation de créneaux horaires de visite collective guidée en fonction de l'effectif maximum indiqué. A titre d'exemple, un groupe de visiteurs de 26 personnes doit réserver 2 créneaux, un groupe de 51 personnes 3 créneaux.

Pour les visites collectives guidées, l'accès à la visite de la Cathédrale Notre-Dame de Paris est conditionné à la présentation de la seule pièce d'identité de l'Utilisateur ayant effectué la réservation, de la confirmation de réservation sous forme de QR code et de la carte professionnelle du guide-conférencier.



Pour les visites collectives guidées, la location d'audiophones est obligatoire afin de garantir la sérénité des différents lieux de culte de la Cathédrale Notre Dame de Paris, le Diocèse étant le garant de l'usage de la Cathédrale conformément à sa destination culturelle.

Seul le matériel mis à disposition par le Diocèse est autorisé au sein de la Cathédrale Notre-Dame de Paris, et le Système de Réservation permet à l'Utilisateur de réserver des audiophones, qui sont loués par la société ALTO (Antenna Audio), société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de de Paris sous le numéro 418 826 749 dont le siège social est situé 14 avenue de l'Opéra à Paris (75001), selon ses conditions générales accessibles [ici](#), ce que l'Utilisateur reconnaît et accepte en acceptant les CGU.

Les audiophones seront distribués depuis un comptoir d'accueil situé à l'extérieur de la Cathédrale Notre-Dame de Paris sur présentation de la pièce d'identité de l'Utilisateur ayant effectué la réservation et de la confirmation de réservation sous forme de QR code.

L'Utilisateur assumera seul les risques liés à la détérioration, la perte ou le vol des équipements confiés aux visiteurs pour la visite collective dont il a réservé le créneau horaire, dont le Diocèse ne pourra être tenu responsable.

### **3.1.3 Autres**

Le Système de Réservation permet à l'Utilisateur de réserver un créneau horaire pour :

- Une célébration (ou concélébration) au sein de la Cathédrale Notre-Dame de Paris.
- Tout évènement, hors évènements particuliers, organisé par, pour le compte ou sous le contrôle de la Cathédrale Notre-Dame de Paris ou le Diocèse.

### **3.2 Don**

Le Système de Réservation permet également à l'Utilisateur de faire un don au Diocèse.

Les dons reçus seront utilisés pour la gestion, l'entretien et la préservation de la Cathédrale Notre-Dame de Paris.

Les dons sont entièrement facultatifs et ne sont pas obligatoires pour effectuer une réservation.

Les dons se feront via la plateforme GiveXpert développée par la société EUDONET, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 531 852 580 et dont le siège est situé au 11 avenue Dubonnet à Courbevoie (92400) et le service Payzen fourni par la société LYRA NETWORK, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro 434 075 719 et dont le siège est situé 109 rue de l'innovation à Labège (31670) et selon les conditions générales applicables à l'utilisation de la plateforme GiveXpert d'EUDONET et du service Payzen de LYRA NETWORK.



### **3.3 Newsletter**

Le Système de Réservation permet également à l'Utilisateur de s'abonner à la newsletter de la Cathédrale Notre-Dame de Paris en cochant les cases correspondantes lors de la réservation.

2 à 3 newsletters peuvent être envoyées par mois.

La newsletter contient des informations sur la Cathédrale Notre-Dame de Paris, ses événements, et d'autres contenus susceptibles d'intéresser l'Utilisateur.

### **4. Accès au Système de Réservation**

L'Utilisateur peut accéder au Système de Réservation pour utiliser les Services en renseignant obligatoirement les Données Personnelles suivantes :

- Prénom et nom ;
- Code postal ;
- Adresse électronique.

Dans le cas des réservations de créneaux horaires pour des visites collectives, l'Utilisateur peut accéder au Système de Réservation pour utiliser les Services en renseignant obligatoirement en plus des Données Personnelles mentionnées ci-dessus :

- La dénomination sociale de la personne morale pour le compte de laquelle il utilise le Système de Réservation ;
- L'identité du guide-conférencier et son numéro de carte professionnelle lorsqu'il s'agit d'une visite collective guidée.

L'Utilisateur est tenu de renseigner l'ensemble des champs nécessaires à l'utilisation du Système de Réservation et de fournir des informations complètes et exactes.

### **5. Conditions d'utilisation du Système de Réservation**

#### **5.1 Conditions générales d'utilisation du Système de Réservation**

L'Utilisateur s'engage à utiliser le Système de Réservation conformément à sa destination et dans le respect des règles légales et réglementaires applicables ainsi que des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

L'Utilisateur est seul responsable de toutes les utilisations du Système de Réservation qu'il fera et est également seul responsable des Données qu'il renseigne lors de son utilisation du Système de Réservation, et qui y sont stockées.

En aucun cas le Diocèse ne peut être tenu responsable de l'utilisation faite par l'Utilisateur du Système de Réservation et notamment d'un usage abusif ou limitant l'accessibilité de la Cathédrale



Notre-Dame de Paris au public (exemple : réservation systématique de créneaux horaires journaliers par un opérateur de tourisme restreignant les possibilités d'accès à d'autres visiteurs).

L'Utilisateur garantit le Diocèse contre toute demande, grief ou action d'un tiers en lien avec son utilisation du Système de Réservation (ci-après la « **Réclamation d'un tiers** »).

L'Utilisateur fera son affaire personnelle de toute Réclamation d'un tiers de façon que le Diocèse ne soit pas inquiété et, en tout état de cause, il remboursera les dommages et intérêts et les éventuels frais de dépense que le Diocèse aura eu à supporter, le cas échéant, dans le cas de telles actions, demandes ou griefs, ou plus généralement en raison d'un manquement de l'Utilisateur aux dispositions des CGU.

Lors de l'utilisation du Système de Réservation, l'Utilisateur s'interdit notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive :

- D'usurper l'identité d'autrui ou d'utiliser le Système de Réservation pour un tiers sans son autorisation expresse, ou fournir des informations erronées ;
- D'utiliser le Système de Réservation de façon abusive ou de façon excessive résultant à une limitation de l'accessibilité de la Cathédrale Notre-Dame de Paris au public ;
- D'utiliser le Système de Réservation à des fins illégales, interdites ou susceptibles de porter atteinte à l'ordre public et/ou aux bonnes mœurs ;
- D'utiliser le Système de Réservation pour proposer les Services à titre payant à des tiers ;
- D'interférer avec le fonctionnement prévu du Système de Réservation ou nuire à celui-ci ;
- De violer (ni aider ou inciter autrui à violer) les présentes CGU ou le règlement intérieur de la Cathédrale de Notre-Dame de Paris applicable à l'ensemble des visiteurs.

En cas de non-respect par l'Utilisateur de l'une quelconque des dispositions des présentes, le Diocèse se réserve le droit de :

- Suspendre, supprimer ou empêcher l'accès aux Services de l'Utilisateur – auteur ou complice du manquement ;
- Suspendre, supprimer la réservation de l'Utilisateur et à empêcher son accès à la Cathédrale Notre-Dame de Paris ;
- Prendre toutes mesures appropriées et engager toute action en justice ;
- Avertir le cas échéant les autorités compétentes, coopérer avec elles et leur fournir toutes les informations utiles à la recherche et à la répression d'activités illégales ou illicites.

## **5.2 Conditions particulières d'utilisation du Système de Réservation pour les visites collectives**

Afin de pouvoir permettre au Diocèse d'assurer au mieux l'accueil des groupes de visiteurs dans le cadre des visites collectives, l'Utilisateur s'interdit de réserver plus de 30 (trente) créneaux horaires pour des visites collectives de la Cathédrale Notre-Dame de Paris, telles que définies à l'article 3.1.2, par trimestre sur une année civile.



Au-delà, le Diocèse se réserve le droit de suspendre ou supprimer les réservations de l'Utilisateur concerné et d'empêcher l'accès au groupe de visiteurs concernés à la Cathédrale Notre-Dame de Paris.

Pour permettre l'application efficace de la limitation du nombre de réservation de créneaux horaires pour des visites collectives prévue ci-dessus, le décompte du nombre de réservation réalisée par trimestre se fera par Utilisateur lorsqu'il utilise le Système de Réservation pour son propre compte dans le cadre de son activité professionnelle ou par personne morale lorsque plusieurs Utilisateurs utilisent le Système de Réservation pour le compte d'une seule et même personne morale qu'ils représentent.

Au cours d'un trimestre, le Diocèse se réserve le droit de suspendre ou supprimer les réservations de créneaux horaires pour des visites collectives d'un Utilisateur si sur ce même trimestre, 8 (huit) de ses réservations ou de celles d'un autre Utilisateur utilisant le Système de Réservation pour le compte de la même personne morale n'ont pas été honorées.

En cas de suspension ou suppression d'une réservation pour non-respect par l'Utilisateur de l'une quelconque des dispositions des présentes, le prix de location des audiophones payé par l'Utilisateur concerné auprès de la société ALTO ne pourra être remboursé que par cette dernière et selon ses conditions générales accessibles [ici](#), et le Diocèse ne pourra pas être tenu pour responsable d'un refus de remboursement de la société ALTO.

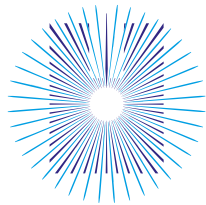
## **6. Responsabilité**

Le Diocèse fait ses meilleurs efforts pour mettre en place les moyens et mesures nécessaires à la bonne marche et au maintien de la continuité des Services.

A ce titre, il est expressément spécifié que le Diocèse est tenu à une obligation de moyens au titre de l'utilisation des Services du Système de Réservation, et ne pourra notamment pas être tenu pour responsable d'un refus d'accès en raison d'une jauge d'occupation ne permettant pas l'accès à la Cathédrale Notre Dame de Paris, d'une annulation d'une réservation ou d'un retard sur le créneau réservé (par exemple pour une cause de force majeure, ou dans le cas d'un évènement conduisant à restreindre l'accès à la Cathédrale Notre Dame de Paris, ou encore pour des raisons de sécurité), d'un défaut d'accès au Système de Réservation ou d'un ralentissement de celui-ci, notamment quand le défaut d'accès ou le ralentissement est dû à des cas de force majeure ou à des défaillances du réseau public de télécommunications, ou à des pertes de connectivité Internet dues aux opérateurs, ou à des interruptions temporaires pour cause de maintenance.

La responsabilité du Diocèse sera uniquement engagée en cas de manquement grave et avéré à ses obligations telles que définies par les Conditions Générales d'Utilisation.

En tout état de cause, le Diocèse est responsable uniquement des dommages corporels et matériels causés à l'Utilisateur qui résulteraient directement d'une faute de sa part mais ne peut en aucun être tenu responsable, quel que soit le type d'action en responsabilité engagée, même si le Diocèse a été



NOTRE DAME  
DE PARIS

informé de leur possible survenance, sauf règle légale impérative contraire, des dommages indirects, et/ou parfois qualifiés d'accessoires, spéciaux, qu'ils soient matériels ou immatériels, consécutifs ou non, en ce compris toute perte de profits, de manque à gagner, d'atteinte à l'image de marque, de perte de commande et de clientèle, de perte de données ou de privation d'usage subis par l'Utilisateur ou par un tiers.



## 7. Propriété Intellectuelle

L'ensemble des contenus présents sur le Système de Réservation, en ce inclus les marques, droits d'auteur, dessins, logos, textes, informations, images, etc. (ci-après « le **Contenu** ») sont la propriété du Diocèse.

Les présentes CGU ne confèrent à l'Utilisateur aucun droit de propriété sur le Contenu qui est et demeure la propriété exclusive du Diocèse.

L'Utilisateur engage sa responsabilité à raison de tout acte susceptible de porter atteinte directement ou indirectement aux droits de propriété intellectuelle du Diocèse sur le Contenu.

Par ailleurs, il est strictement prohibé pour l'Utilisateur d'accéder et/ou d'extraire et/ou d'utiliser/ les codes sources du Système de Réservation et/ou de ses composants logiciels.

## 8. Données Personnelles

### 8.1 Données Personnelles collectées et Responsable de Traitement

Dans le cadre de l'utilisation du Système de Réservation, le Diocèse collecte et traite les Données Personnelles suivantes :

- Prénom et nom ;
- Code postal ;
- Pays ;
- Numéro de téléphone ;
- Adresse électronique ;
- Numéro de carte professionnelle de guide-conférencier.

Ces Données Personnelles d'identification sont fournies volontairement pas les Utilisateurs lors de leur utilisation du Système de Réservation, via les formulaires, en particulier de réservation.

Dans le cadre de la collecte et du Traitement des Données Personnelles de l'Utilisateur, le Diocèse intervient en qualité de Responsable de Traitement.

### 8.2 Bases Légales et finalités du Traitement

Pour les fins ci-dessous, le Diocèse collecte et traite les Données Personnelles de l'Utilisateur car elles sont nécessaires à l'utilisation du Système de Réservation et des Services et donc à l'exécution du contrat formé à cet effet, et car ce traitement est nécessaire à assurer les intérêts légitimes du Diocèse en lui permettant de gérer dans les meilleures conditions l'accès à la Cathédrale Notre-Dame de Paris :

- Gestion de la réservation d'un créneau horaire pour une visite (individuelle ou collective, guidée ou non) de la Cathédrale Notre-Dame de Paris ou pour une célébration (ou concélébration) au sein de la Cathédrale Notre-Dame de Paris ;



- Envoi de confirmations de réservation avec QR code et tous messages liés à la réservation ;
- Gestion de la réservation des audiophones pour les visites collectives guidées fournis par la société ALTO, qui agit dans ce cadre en tant que Sous-Traitant du Diocèse.

Le Diocèse collecte et traite les Données Personnelles de l'Utilisateur sur la base du consentement de l'Utilisateur pour les fins suivantes :

- Envoi de la newsletter de la Cathédrale Notre-Dame de Paris pour recevoir :
  - o Des informations sur les actualités de la Cathédrale Notre-Dame de Paris (avec possibilité de désabonnement dans chaque courriel de la newsletter)
  - o Des informations sur la boutique de la Cathédrale Notre-Dame de Paris (avec possibilité de désabonnement dans chaque courriel de la newsletter)
- Réalisation et gestion des dons via la plateforme GiveXpert développée par la société EUDONET, et le service Payzen fourni par la société LYRA NETWORK, qui agissent dans ce cadre en tant que Sous-Traitant du Diocèse.

### **8.3 Durée de conservation**

Le Diocèse conserve les Données Personnelles collectées via le Système de Réservation pendant une durée n'excédant pas (2) deux ans, période au-delà de laquelle elles seront ensuite anonymisées.

### **8.4 Destinataires**

Dans le cadre d'une politique stricte de gestion des accès et de la confidentialité, seuls les destinataires dûment habilités par le Diocèse peuvent accéder aux Données Personnelles que l'Utilisateur a pu communiquer en utilisant le Système de Réservation.

Les Données Personnelles pourront être utilisées au sein des services du Diocèse qui permettent la réalisation des opérations pour lesquelles elles ont été collectées, dans la limite de leurs besoins respectifs.

Les Données Personnelles collectées peuvent être transmises aux sous-traitants du Diocèse intervenants sur le Système de Réservation afin de garantir une expérience optimale aux Utilisateurs, permettant la fourniture des Services ou en charge de l'hébergement desdites Données Personnelles, dans les limites prévues par la Réglementation Applicable et conformément aux présentes CGU

Les destinataires externes auxquels des Données Personnelles collectées sont transmises, les traitent uniquement pour le compte du Diocèse et selon ses instructions.

La transmission de Données Personnelles collectées aux sous-traitants du Diocèse est encadrée afin de garantir la sécurité desdites Données Personnelles.



### **8.5. Hébergement des Données Personnelles**

Les Traitements et l'hébergement des Données Personnelles sont exclusivement effectués au sein de l'Union Européenne.

Toutes les précautions nécessaires ont été mises en place pour garantir la sécurité des Données Personnelles collectées, empêcher leur altération ou leur perte, et interdire tout accès non autorisé. Les Données Personnelles collectées ne seront jamais transmises à des tiers.

La liste détaillée des sous-traitants du Diocèse est disponible sur demande adressée à [accueil@notredamedeparis.fr](mailto:accueil@notredamedeparis.fr).

### **8.6 Mesures de sécurité mises en œuvre**

Le Diocèse s'engage à assurer la sécurité et l'intégrité des Données Personnelles collectées.

A ce titre, le Diocèse met en œuvre et maintien des mesures techniques et organisationnelles de sécurité du Système de Réservation et de son système d'information adaptées au regard de la nature des Données Personnelles collectées et des risques présentés par leurs Traitements.

Ces mesures visent à :

- Protéger les Données Personnelles collectées contre leur destruction, perte, altération, divulgation à des tiers non autorisés ;
- Assurer le rétablissement de la disponibilité des Données Personnelles collectées et l'accès à celles-ci en cas d'incident physique ou technique.

### **8.7 Droit de l'Utilisateur**

Conformément à la Réglementation Applicable, l'Utilisateur dispose des droits ci-après énumérés.

- Droit à l'information : le droit pour l'Utilisateur d'avoir une information claire, précise et complète sur l'utilisation des Données Personnelles par le Diocèse ;
- Droit d'accès : le droit d'obtenir une copie des Données Personnelles que le Diocèse détient sur l'Utilisateur ;
- Droit de rectification : le droit pour l'Utilisateur de faire rectifier ses Données Personnelles si elles sont inexactes ou obsolètes et/ou de les compléter si elles sont incomplètes ;
- Droit à l'effacement (« droit à l'oubli ») : droit reconnu à l'Utilisateur, dans certaines conditions, de faire effacer ou supprimer ses Données Personnelles, à moins que le Diocèse ait un intérêt légitime à les conserver ;



- Droit à la limitation du Traitement : l'Utilisateur a le droit, dans certaines conditions, de demander la suspension momentanée du Traitement de ses Données Personnelles ;
- Droit à la portabilité : l'Utilisateur a le droit de demander que ses Données Personnelles soient transmises dans un format réexploitable permettant de les utiliser dans une autre base de Données Personnelles ;
- Droit d'opposition : le droit pour l'Utilisateur de s'opposer au Traitement de ses Données Personnelles par le Diocèse pour des raisons tenant à une situation particulière ;
- Retrait du consentement : l'Utilisateur peut retirer son consentement au Traitement futur de ses Données Personnelles par le Diocèse ;
- Droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un procédé automatisé : l'Utilisateur a le droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un procédé automatisé si la décision produit des effets juridiques le concernant, ou l'affecte de manière significative de façon similaire. Dans le cas où au moins un procédé automatisé est nécessaire à l'exécution d'une prestation de service par le Diocèse, il est alors possible que le Diocèse ne soit pas en mesure de fournir tout ou partie de la prestation, et dans ce cas, l'Utilisateur reconnaît expressément qu'il demande l'annulation de la prestation de service concernée ;
- Droit d'introduire une réclamation : droit pour l'Utilisateur d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) s'il considère que le Traitement opéré par le Diocèse constitue une violation de ses Données Personnelles.

Afin que le Diocèse puisse faire droit à sa demande, l'Utilisateur est tenu de lui communiquer : ses prénom et nom, son adresse électronique, un justificatif d'identité et l'objet de sa demande.

Le Diocèse s'engage à répondre à l'Utilisateur dans un délai maximal de trente (30) jours, sauf le cas où un nombre important de demandes est simultanément opéré, ou encore le cas où les recherches des informations nécessitent un délai supplémentaire.

Dans ce cas, le Diocèse informera l'Utilisateur de cette impossibilité de respecter le délai de 30 jours et lui communiquera le délai nécessaire, qui ne pourra pas excéder trois (3) mois.

L'Utilisateur peut exercer ses droits à tout moment en s'adressant au Diocèse, par courriel à l'adresse suivante : [dpo@notredamedeparis.fr](mailto:dpo@notredamedeparis.fr).

## 8.8 Cookies

Un cookie est un petit fichier stocké par un serveur dans le terminal (ordinateur, téléphone, etc.) d'un utilisateur et associé à un domaine web (c'est à dire dans la majorité des cas à l'ensemble des pages



d'un même site web). Ce fichier est automatiquement renvoyé lors de contacts ultérieurs avec le même domaine.

Pour être utilisés, certains cookies nécessitent le consentement préalable de l'utilisateur concerné, d'autres non.

Les cookies exemptés de consentement préalable sont ceux qui sont strictement nécessaires au bon fonctionnement du Système de Réservation, à son accès et à son utilisation, à la fourniture d'un des Services expressément demandé par l'Utilisateur.

Le Diocèse est susceptible d'avoir recours à des cookies via le Système de Réservation et pour plus d'information sur la politique de gestion des cookies, les Utilisateurs sont invités à en prendre connaissance en cliquant [ici](#).

Les Utilisateurs pourront ainsi accepter ou refuser l'utilisation des cookies sur le site de la Cathédrale Notre-Dame de Paris en activant ou désactivant les boutons prévus à cet effet.

## **9. Loi applicable**

Les présentes CGU et les opérations qui en découlent sont soumises au droit français.

Tout litige auxquels les présentes Conditions Générales d'Utilisation pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Diocèse et l'Utilisateur sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux compétents de Paris.

### **Cathédrale Notre-Dame de Paris**

6 Parvis Notre-Dame - Place Jean-Paul II - 75004 Paris

Tél. : +33 1 42 34 56 10 - [www.notredamedeparis.fr](http://www.notredamedeparis.fr)